



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

importations

Question écrite n° 132584

Texte de la question

Mme Delphine Batho interroge M. le ministre de l'agriculture et de l'agroalimentaire sur l'ouverture d'un contingent tarifaire autonome pour les importations de viande bovine de haute qualité adopté par le Parlement européen le 14 mars 2012. En effet, cet accord porte à 48 200 tonnes le contingent annuel d'importation de viande bovine de haute qualité proposé aux États-unis (45 000 tonnes) et au Canada (3 200 tonnes) vers l'Europe. C'est pourquoi elle lui demande les raisons pour lesquelles ce contingent a été accepté par la France.

Données clés

Auteur : [Mme Delphine Batho](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132584

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Agriculture et agroalimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 2012, page 4015

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)